

MAINTENIR ET ACTUALISER SES COMPÉTENCE D'ACTEUR PRAP 2S

Durée et lieu de la formation

14 heures en INTRA

Public visé

Détendeur d'un certificat d'acteur PRAP IBC

Nombre de participants

Minimum 4 - Maximum 10

Prérequis :

Etre acteur PRAP 2S

Méthodes et outils pédagogiques

- Retours d'expérience
- Apports didactiques, travaux en sous-groupes
- Analyse des pratiques
- Exercices ALM
- Utilisation et mise à disposition de documents supports

Dispositions particulières

La réussite aux épreuves d'évaluation mises en œuvre au cours de la formation, dont les modalités sont définies par l'INRS, permet d'obtenir un certificat d'acteur PRAP 2S. La présence à l'ensemble de la formation est obligatoire pour la délivrance de l'attestation.

Le certificat d'Acteur PRAP est valable 24 mois.

Le MAC renouvelle cette compétence pour 24 mois.

OBJECTIFS

- Maintenir la validité de son certificat d'Acteur PRAP 2S
- Actualiser ses connaissances concernant la prévention des risques liés à l'activité physique afin de diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et afin de participer à l'amélioration des conditions de travail
- Permettre aux participants d'avoir un regard critique concernant l'organisation et la conception de leurs postes de travail

FORMATEUR

Ergothérapeute, certifié formateur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique et ayant suivi le module ALM.
Habilitation portée par l'IMFB.

PROGRAMME ET DÉROULEMENT DE L'ACTION

1/ Réactiver la démarche de prévention dans l'entreprise et y poursuivre sa participation

- Faire le point sur les avancées individuelles et collectives et les collaborations entre les différents acteurs
- Réactiver la compréhension de la prévention des risques professionnels : réglementation, enjeux, risques

2/ Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels

- Perfectionner ses techniques d'observation et d'analyse et revoir les outils dédiés
- Revoir les limites du corps humain
- Repérer les facteurs de chute d'accident de manutention et de TMS
- Partager ses repérages et ses analyses

3/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Revoir les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Revoir et perfectionner l'Accompagnement à la Mobilité en prenant soin de l'autre et de soi
- Refaire le point sur l'utilisation des aides techniques préventives

NB : dans le cas des MAC d'acteurs PRAP 2S n'ayant jamais abordé l'ALM, La session sera orientée de sorte à leur permettre d'acquérir cette nouvelle compétence.